

**DECLARATION DE REPLI EN
COTES DU RHONE
et/ou
COTES DU RHONE VILLAGES**

ENR.DON.04.02
Date de MAJ :
03-10-2013

**FICHE A TRANSMETTRE A L'ODG ET A L'OIVR AU PLUS TARD EN MEME TEMPS
QUE LA DECLARATION DE TRANSACTION VRAC OU DE MISE EN VENTE VRAC OU
DECLARATION PREALABLE DE CONDITIONNEMENT.**

Lister ci-dessous les volumes d'appellation Villages avec ou sans nom de commune que vous repliez dans une appellation plus générale lors de sa commercialisation.

N° EVV (du CVI)

									0
--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

Nom de l'exploitation/Exploitant:

Commune :

Campagne concernée :

Appellation du produit	Volume (hL)	Millésime	Couleur	Appellation de repli (faire une croix dans la case)	
				Côtes du Rhône Villages sans nom de commune	Côtes du Rhône

Date :

Signature ou cachet de l'entreprise :

ODG Syndicat des Côtes du Rhône
Maison des Vins
6, rue des Trois Faucons
84 024 AVIGNON Cedex 1
Tel : 04 90 27 24 24 Fax : 04 90 85 26 83
Mail : m.lopez@syndicat-cotesdurhone.com

OIVR
225, rue Marcel Valérian
ZA Grange Blanche
84 350 COURTHEZON
Tel: 04 32 80 70 60 Fax: 04 90 63 34 43
contact@oivr.fr